



AHB FORMATION

association hospitalière de Bretagne



Catalogue de Formations 2025



Qui sommes-nous ?
Formations inter-entreprises
Formations en intra

p. 5

p. 5

Nos formations

	OMÉGA (gestion de la violence et de l'agressivité)	
1	- OMÉGA Dans la communauté	p. 15
2	- OMÉGA Formation de base	p. 17
3	- Suivi OMÉGA	p. 19
4	- Comment créer une relation d'aide ?	p. 21
5	- Gestes et postures	p. 23
6	- Faire face aux troubles psychiatriques	p. 25
7	- La contention	p. 27
8	- La douleur	p. 31
9	- La manutention de la personne âgée	p. 33
10	- L'Électroconvulsivothérapie (ECT)	p. 35
11	- Prévention des risques liés à l'activité physique – PRAP 2S	p. 37
12	- Prévention des risques liés à l'activité physique – PRAP IBC	p. 41
13	- MAC PRAP 2S	p. 43
14	- MAC PRAP IBC	p. 45



- 15 - Les bases en addictologie
- 16 - Les contentions physiques passives en gériatrie

Bulletin d'inscription
Ils nous ont fait confiance

p. 47

p. 49

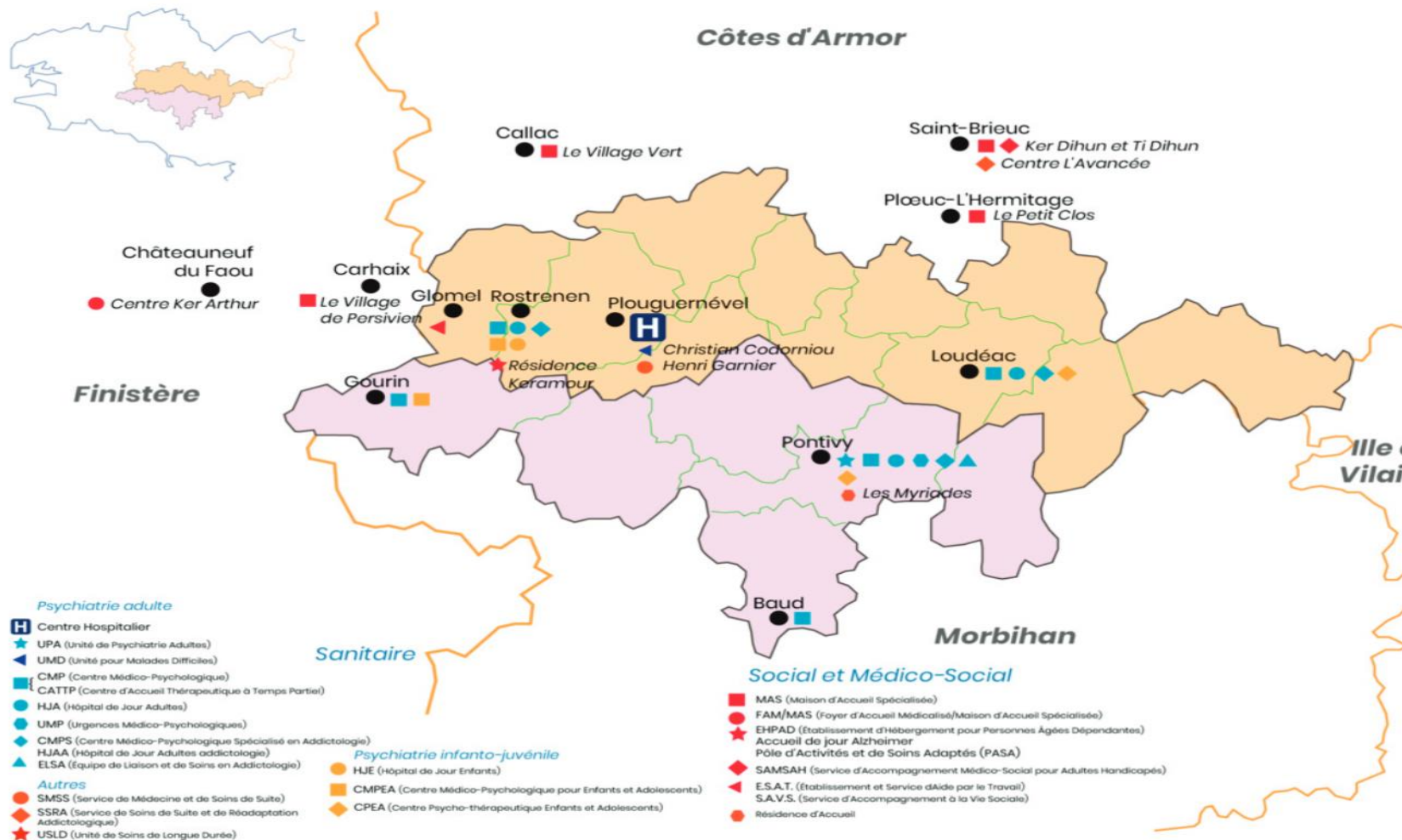
p. 51

p. 52



L'Association Hospitalière de Bretagne gère un ensemble d'établissements Sanitaires et Médico-sociaux implantés dans les départements des Côtes d'Armor, du Morbihan et du Finistère. Dans le but de répondre aux besoins de ses usagers, l'A.H.B., association privée à but non lucratif, réunit des établissements et compétences au service de la personne dans deux champs d'activités :

- **Le SANITAIRE** qui recouvre la psychiatrie sectorisée (adulte, géro-psycho-geriatrie, l'UCC, addictologie et psychiatrie infanto-juvénile), les soins de longue durée, la médecine et les soins de suite, la prévention, la réadaptation et la réinsertion, ainsi que l'Unité pour Malades difficiles de Plouguernevel qui accueille des patients de Bretagne, Pays de la Loire et Basse-Normandie et de France entière au titre de la solidarité nationale ;
- **Le SOCIAL et le MÉDICO-SOCIAL** qui concernent l'accompagnement (hébergement, soins, maintien des acquis, travail etc...) de la personne handicapée et de la personne âgée.
- Ces activités font appel à des compétences spécifiques et diversifiées, dans le domaine médical bien sûr mais aussi paramédical, médico-social et technique.





L'Association Hospitalière de Bretagne a décidé de mettre au service de tout un chacun, l'expertise de ses salariés/formateurs à travers son OPAC : Organisme Prestataire d'Actions concourant au développement des compétences : « **AHB Formation** ».

À l'écoute des demandes, les formateurs d' « AHB Formation » interviennent directement dans vos établissements et collectivités lorsque cela est nécessaire, et ce, dans le grand Ouest pouvant s'étendre à tout le territoire.

Les thèmes proposés peuvent également être réalisés à l'Association Hospitalière de Bretagne, en regroupant différents établissements souhaitant former une ou plusieurs personnes et ainsi, favoriser les échanges. Ces formations apporteront aux professionnels des aides précieuses au quotidien.



Nos Formations « **OMÉGA** » sont toujours autant sollicitées, par de nombreux établissements.

Pour mémoire : l'émission « Zone Interdite » en a parlé dans son reportage sur l' « Unité des Malades Difficiles d'Albi », la revue Santé Mentale a écrit un article sur la méthode OMÉGA dans son dossier « les états d'agitation ».

Nous rappelons que ce concept québécois, créé par l'Association paritaire pour la Santé et la Sécurité du Travail du Secteur Affaires Sociales (ASSTSAS), a déjà fait ses preuves dans plusieurs établissements en France et permet une meilleure gestion de l'agressivité et de la violence.

Nos professionnels ont été formés, et sont ré-accrédités tous les deux ans, par la Plateforme OMÉGA France « IRAP Santé », comme formateurs, pour répondre aux besoins de notre Association mais aussi pour dispenser à d'autres établissements cette formation. Cette démarche est reconnue par l'Agence Régionale de Santé (ARS), au travers des Contrats Locaux d'Amélioration des Conditions de Travail (CLACT).

Ces formations s'adressent à toutes personnes confrontées, de près ou de loin, à de l'agressivité et de la violence.

Cette année, nous proposons de nouvelles formations ; telles que « Les contentions physiques passives en gériatrie » et « les bases en addictologie ».



Depuis le 6 décembre 2021, l'OPAC **AHB Formation** est certifié QUALIOPi. Ce certificat atteste qu'« AHB Formation » est certifié selon le Référentiel National Qualité des actions encourageant au Développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du Code du Travail et le PS-FOR-PRO-001. L'audit de surveillance a été réalisé le 30 Juin 2023.

Nous sommes à votre disposition pour toute demande spécifique concernant nos formations.

Mr CHEVASSU Xavier
Directeur Général



Méthodes et moyens pédagogiques de nos formations

- Mises en situations
- Études de cas
- Vidéos
- Livret du participant délivré le premier jour de formation

Modalités d'évaluation et traçabilité de nos formations

- Attentes de formation
- Auto évaluation journalière des connaissances acquises
- Échanges Formateurs/Stagiaires
- Questionnaire de satisfaction et tour de table
- Questionnaire à froid deux mois après la formation
- Attestation d'assiduité
- Certificat de réalisation



LIEU DE FORMATION EN INTER ENTREPRISES

Association Hospitalière de Bretagne
2, route de Rostrenen
22110 PLOUGUERNÉVEL

- **HORAIRES** : la durée de la journée de formation est de 7h, elle débute à 9h00 (accueil de stagiaires 8h45) et se termine à 17h00
- **REPAS** : Un self est à votre disposition en face du service formation. (Paiements possibles en Carte Bleue, chèque ou espèces)
- **CONDITIONS D'INSCRIPTIONS** : Les inscriptions, adressées par les établissements, doivent nous parvenir 15 jours avant le début de la formation.
 - Le bulletin d'inscription se trouve en fin de catalogue
 - Vous recevrez une confirmation d'inscription
- **DATES DE FORMATION 2024** : Vous souhaitez participer à une formation en inter-entreprises ? Veuillez consulter notre site internet ou nous contacter pour connaître les dates des formations qui vous intéressent.



- **ACCESSIBILITÉ** : Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de situation de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir pour que nous puissions la réserver.

- **MODE DE RÈGLEMENT** :
 - Soit par Virement bancaire
 - Soit par chèque à l'ordre de l'Association Hospitalière de Bretagne
 - La facture est payable dès sa réception

- **À LA FIN DE LA FORMATION** : Une fois la formation **réglée**, vous recevrez les certificats de réalisation.



POUR LES FORMATIONS SE DÉROULANT EN INTRA

TOUTES NOS FORMATIONS SONT DISPONIBLES EN INTRA SUR DEVIS

CALENDRIER 2024 : Si, dans le cadre de la mise en œuvre de votre Plan de Développement des Compétences 2024, vous envisagez de nous interroger pour une formation **en intra**, compte tenu de nos engagements actuels et de nos plannings prévisionnels, nous vous invitons à prendre contact avec nous, dès que possible. Nous répondons dans les 24 heures ouvrées.

En effet, nous pourrons ainsi préparer à votre attention des propositions pédagogiques et financières adaptées à vos besoins et anticiper dans les meilleures conditions une éventuelle intervention dans votre établissement, et nous pourrons ainsi vous proposer des dates en fonction de la disponibilité de nos formateurs.



AHB FORMATION

N° SIRET : 401 944 476 002 01

Déclaration d'activité enregistrée sous le Numéro : 53 22 084 20 22 auprès de Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de la région Bretagne.

N° Enregistrement DPC : 3264

Certificat QUALIOPI N° 2001501.1

N° d'Habilitation PRAP 2S : 1517457/2022/Prap-2S-01/O/13

et PRAP IBC : 1517458/2022/PRAP-IBC-01/O/13

Vos interlocutrices

Isabelle RÉTEUX-GOARVOT, Responsable Formation Externe

☎ 02 96 57 12 40

@ isabelle.reteux@ahbretagne.com

@ ahb.formation@ahbretagne.com

Virginie LE GALÉRY, Chargée de Formation Externe

☎ 02 96 57 12 41

@ v.legalery@ahbretagne.com



AHB FORMATION

association hospitalière de Bretagne



Nos Formations



1 - OMÉGA dans la communauté

Le programme de formation OMÉGA vise à développer chez l'intervenant, qui œuvre dans les secteurs social et médico-social, des habiletés et des modes d'intervention pour assurer sa sécurité et celle des autres, en situation d'agressivité. Il est adapté du cours OMÉGA de base, développé grâce au partenariat de l'ASSTSAS avec les centres hospitaliers Douglas, Robert-Giffard et de Charlevoix au Québec. La plateforme Oméga France est, aujourd'hui, gérée par IRAP Santé.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- Se protéger, identifier les éléments à risque, présents dans son milieu de travail
- Prévoir l'aide nécessaire à la résolution de l'intervention
- Se centrer sur la personne avec empathie et respect
- Sélectionner le mode d'intervention
- Prendre le temps nécessaire

CONTENU

Analyse des attentes et besoins de formation

En début de formation, chaque participant, pourra faire le point sur son rapport à la violence, exprimer ses difficultés ou blocages et se fixer des objectifs opérationnels pour cette formation.

Jour 1	Jour 2	Jour 3
<ul style="list-style-type: none">• Accueil, attentes et objectifs• Principes de base• Évaluation de la situation de travail• Appréciation du degré d'alerte• Échange sur les mesures sécuritaires• Pyramide d'intervention• Pacification d'une crise• L'agressivité• Approche sécuritaire• Protection physique.	<ul style="list-style-type: none">• Aspects généraux de la communication• Méthode de pacification• Techniques d'écoute empathique• Limites de la pacification• Grille du potentiel de dangerosité	<ul style="list-style-type: none">• Recadrage• Alternative• Option finale• Pyramide d'intervention• Co-intervention• Exercice d'intervention de la pyramide• Plan de match• Révision post-événement



1 - OMÉGA dans la communauté

Durée : 3 jours

Nombre de participants : De 8 à 14 personnes maximum (**Nombre pair de participants obligatoire**)

Public concerné : Équipe pluriprofessionnelle rencontrant une violence occasionnelle

Modalités de mise en œuvre : Formation en présentiel

Intervenants : Binôme de Formateurs accrédités par IRAP Santé

Aurélien BABIN – Psychomotricien
Delphine FERNAND – IDE
Alan MAHÉ – Moniteur Éducateur

Bastien BRULÉ – IDE **Laurent BOURRIQUEN** – Ergothérapeute
Séverine HELLIO – AMP
Sébastien THORAVAL – IDE

Absence de prérequis

Coût de la formation

Groupe : 5 037€* TTC

Individuel : 1 439 € TTC

Sur site : 2, route de Rostrenen – 22110 PLOUGUERNÉVEL
Avec accès PMR

**Frais des formateurs en sus sur site client*



2 - OMÉGA Formation de base

Le programme de formation OMÉGA vise à développer chez l'intervenant, qui œuvre dans les secteurs social et médico-social, des habiletés et des modes d'intervention pour assurer sa sécurité et celle des autres, en situation d'agressivité. Il est adapté du cours OMÉGA de base, développé grâce au partenariat de l'ASSTSAS avec les centres hospitaliers Douglas, Robert-Giffard et de Charlevoix au Québec. La plateforme Oméga France est, aujourd'hui, gérée par IRAP Santé.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- D'identifier les éléments à risque présents dans son milieu de travail
- De choisir et de prendre les dispositions de protection physique appropriées à la situation
- De sélectionner et appliquer le mode d'intervention verbal/psychologique le plus approprié à l'agressivité exprimée
- De communiquer efficacement avec ses collègues dans un objectif de résolution de crise d'agressivité
- D'appliquer des techniques simples d'esquive et d'immobilisation.

CONTENU

Analyse des attentes et besoins de formation

En début de formation, chaque participant, pourra faire le point sur son rapport à la violence, exprimer ses difficultés ou blocages et se fixer des objectifs opérationnels pour cette formation.

Jour 1	Jour 2
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil, attentes et objectifs • Évaluation de la situation de travail • Appréciation du degré d'alerte • Principes de protection physique • Introduction à la pacification des états de crise aiguë 	<ul style="list-style-type: none"> • Aspects généraux de la communication • Pacification de crise • Principes de protection physique • Grille du potentiel de dangerosité
Jour 3	Jour 4
<ul style="list-style-type: none"> • Autres approches verbales et psychologiques • Autres approches verbales et psychologiques (suite) • Principes de protection physique • Intégration des approches : verbales / psychologiques • Intervention d'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique de la pacification de crise • Mise en situation et retour post-événement • Révision des principes de protection physique • Évaluation formative • Évaluation de la formation.



AHB FORMATION
association hospitalière de Bretagne

2 - OMÉGA Formation de base

Durée : 4 jours

Nombre de participants : De 8 à 14 personnes maximum (**Nombre pair de participants obligatoire**)

Public concerné : Équipe pluriprofessionnelle rencontrant une violence quotidienne

Modalités de mise en œuvre : Formation en présentiel

Intervenants : Binôme de Formateurs accrédités par IRAP Santé

Aurélien BABIN – Psychomotricien
Delphine FERNAND – IDE
Sébastien THORAVAL – IDE

Bastien BRULÉ – IDE
Séverine HELLIO – AMP

Laurent BOURRIQUEN – Ergothérapeute
Alan MAHÉ – Moniteur Éducateur

Absence de prérequis



Coût de la formation

Groupe : 6 647€* TTC

Individuel : 1 899 € TTC

Sur site : 2, route de Rostrenen – 22110 PLOUGUERNÉVEL
Avec accès PMR

**Frais des formateurs en sus sur site client*



3 - Suivi OMÉGA

OBJECTIF

Approfondir ses compétences OMÉGA

CONTENU

Rappel des quatre valeurs de la formation Gestion des états de crise – OMÉGA France et des Fondamentaux de la formation initiale

- Brainstorming du groupe permettant à chaque participant d'évaluer les savoirs faire et les savoirs être inhérents au contenu pédagogique de la formation
- Identification des difficultés énoncées
- Mise en évidence de situations cliniques et contextualisées vécues
- À partir d'un cas concret permettant de mettre en évidence des apports de la matinée, réajustement des connaissances, des savoirs faire et des habilités* relationnelles
- Synthèse : Rappel des principales techniques physiques et mises en situation.

**Ensemble des potentialités nécessaires à la mise en œuvre des compétences OMÉGA France et au respect de ses valeurs*

Chaque stagiaire devra se munir de son cahier du participant remis lors de la formation OMÉGA



3 - Suivi OMÉGA

Durée : 1 jour

Nombre de participants : De 8 à 14 personnes maximum (**Nombre pair de participants obligatoire**)

Public concerné et prérequis : Les professionnels ayant suivi la formation OMÉGA depuis au moins deux ans

Modalités de mise en œuvre : Formation en présentiel

Intervenants : Binôme de Formateurs accrédités par IRAP Santé

Aurélien BABIN – Psychomotricien

Delphine FERNAND – IDE

Sébastien THORAVAL – IDE

Bastien BRULÉ – IDE

Séverine HELLIO – AMP

Laurent BOURRIQUEN – Ergothérapeute

Alan MAHÉ – Moniteur Éducateur

Coût de la formation

Groupe : 2 273 €* TTC

Individuel : 649 € TTC

Sur site : 2, route de Rostrenen – 22110 PLOUGUERNÉVEL
Avec accès PMR

**Frais des formateurs en sus sur site client*



4 - Comment créer une relation d'aide ?

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- D'optimiser les capacités relationnelles
- De créer un climat de confiance pour une expression orale plus aisée
- D'avoir des outils pour une communication adaptée face aux diverses situations rencontrées en santé mentale
- D'optimiser l'accompagnement des soignés dans la résolution de problèmes
- De rendre les patients acteurs de leur projet de soin.

CONTENU

- **Techniques de communication**
 - Communications verbale et non verbale
 - Référence bibliographique : Paul WATZLAWICK
 - La reformulation
 - Quatre niveaux de reformulation
 - Les points clés de la reformulation
- **Représentations sociales de la relation d'aide**
 - Référence bibliographique : Carl ROGERS
 - Représentation sociale de la relation
 - Sur quoi est basée la relation ?
 - Représentation sociale de l'aide
 - Définition de l'aide
 - Représentation sociale de la relation d'aide



4 - Comment créer une relation d'aide ?

CONTENU

- **Spécificités de la relation d'aide**
- Empathie
 - Citation de Carl ROGERS
- Écoute active
 - Définition
 - Écouter c'est commencer par se taire
 - Les outils
 - Respect chaleureux et authenticité
 - Règle d'une écoute active
 - La pratique
 - Terminer l'entretien



Durée : 1 jour

Nombre de participants : De 12 maximum

Public concerné : Professionnels travaillant auprès des personnes en souffrance psychique, des personnes résidents en institution

Modalités de mise en œuvre : Formation en présentiel

Intervenant : Nicolas LE BUHAN – IDE, détaché aux activités sportives

Absence de prérequis

Coût de la formation

Groupe : 989 €* TTC

Individuel : 283 €* TTC

Sur site : 2, route de Rostrenen – 22110 PLOUGUERNÉVEL
Avec accès PMR

**Frais du formateur en sus sur site client*



5 - Gestes et Postures

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accident du travail ou de maladie professionnelle et d'améliorer les pratiques professionnelles liées à la manutention.

En suivant cette formation, le salarié est en capacité d'agir sur les risques liés à l'activité physique et notamment :

- Sensibiliser les agents aux risques liés à la manutention manuelle
- Identifier les contraintes et les activités à risques dans la pratique quotidienne
- Acquérir et mettre en place des gestes et postures de sécurité et d'autonomie d'effort au travail

CONTENU

Repérer les différents enjeux pour l'établissement

- Humains : douleurs, handicaps, problèmes familiaux, perte d'emploi (inaptitude).
- Économiques : coûts directs et indirects.
- Réglementaires : responsabilité civile et pénale, D.U, les 9 principes généraux de prévention.

Situer les différents acteurs de la prévention et leur rôle

- Dans l'entreprise
- À l'extérieur

Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits

- A T / MP
- Le risque de TMS
- Statistiques nationales, de l'établissement

Comprendre le phénomène d'apparition du risque

- Différence entre risque et danger

Comprendre le fonctionnement de son corps

Repérer les limites du fonctionnement du corps



5 - Gestes et Postures

CONTENU

- Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé
 - Anatomie
 - Physiologie, biomécanique
 - Pathologie : TMS
 - Travail musculaire statique et dynamique
- Repérer les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé
 - Facteurs de risque : biomécaniques, psychosociaux, environnementaux, individuels
 - Facteurs aggravants : froid, vibration, âge, charge...
 - Exemple d'une méthode d'analyse : QQOCP
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort
 - Principes de base de sécurité
 - Pratique de manutention de charges inertes
 - Connaissance d'équipements mécaniques et d'aide à la manutention



Durée : 1 jour

Nombre de participants : De 12 maximum

Public concerné : Cette formation s'adresse principalement aux salariés qui ont, dans leur activité, une part importante d'activités ou de travail physiques : manutention manuelle, port de charges, travaux répétitifs, postures de travail prolongées

Modalités de mise en œuvre : Formation en présentiel

Intervenante : Fabienne GRENET – Ergothérapeute – Préventionniste TMS – Formatrice PRAP Certifiée INRS

Absence de prérequis

Coût de la formation

Groupe : 874 €* TTC

Individuel : 250 € TTC

Sur site : 2, route de Rostrenen – 22110 PLOUGUERNÉVEL
Avec accès PMR

**Frais de la formatrice en sus sur site client*



6 - Faire face aux troubles psychiatriques

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- D'acquérir une meilleure connaissance des troubles psychiatriques
- D'améliorer la compréhension et l'accompagnement des personnes présentant des troubles psychiatriques
- D'améliorer ses capacités d'empathie vis-à-vis du vécu et des ressentis des personnes
- Définir ses capacités relationnelles et ses limites
- De faire face, plus sereinement, à l'agressivité et aux troubles du comportement.

CONTENU

- Les troubles psychiatriques

- Les différentes pathologies psychiatriques
 - Distinction névrose, psychose, états limites
 - Classification des maladies psychiatriques
 - Troubles cognitifs, troubles affectifs et émotionnels
 - Les troubles anxieux et leurs complications
 - Psychoses au long cours et troubles du comportement
- Les thérapeutiques médicamenteuses et non médicamenteuses
- Les dispositifs d'assistance psychiatrique
- La communication et la relation avec les personnes présentant des troubles psychiatriques
 - Comprendre l'agressivité et les troubles du comportement et y faire face
 - Définir le rôle de chacun et mettre en place une « alliance thérapeutique » avec les proches et la famille.



6 - Faire face aux troubles psychiatriques

Durée : 2 + 1 jours

Nombre de participants : De 12 maximum

Public concerné : Personnels travaillant auprès de personnes atteintes de maladie mentale ou de handicap psychique

Modalités de mise en œuvre : Formation en présentiel

Intervenants : **Daniel LE BARS** – IDE, **Doriane GALLOIS** – IDE, **Nicolas LE BUHAN** – IDE détaché aux activités sportives

Absence de prérequis

Coût de la formation

Groupe : 2 497 €* TTC

Individuel : 713 €* TTC

Sur site : 2, route de Rostrenen – 22110 PLOUGUERNÉVEL
Avec accès PMR

**Frais du formateur en sus sur site client*





OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- D'intégrer la contention dans une démarche de soin
- D'améliorer et optimiser les prises en charge
- D'optimiser le travail et la cohésion d'équipe
- De promouvoir la bientraitance et l'éthique
- Faire le point sur le matériel existant dans l'établissement et apporter des axes d'amélioration
- Échanger sur les pratiques

CONTENU

I. HISTORIQUE

II. Cadre réglementaire

A. Textes légaux et règlementaires

- Code pénal
- Code civil
- La circulaire Veil
- La loi Kouchner
- La loi du 5 Juillet 2011
- Assemblée Nationale 13 Mars 2015
- Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté
- Loi de la modernisation de la santé

B. Haute Autorité de Santé

III. Isolement : Contention environnementale

- Définition
- Objectifs de l'isolement
 - Indications
 - Contre-indications
 - Effets bénéfiques
 - Effets négatifs
 - Complications
 - Modalités de mise en œuvre
 - Messages clés



CONTENU

IV. La contention

- Définitions
- Description, Indications
- Objectifs
- Effets bénéfiques
- Effets négatifs
- Complications
- Contre-indications
- Utilisation
- Messages clés

V. Alternatives

- À la CSI
- À la contention

VI. L'espace d'apaisement

- Définition HAS
- Retour d'expérience de l'UMD

VII. Décret du 23 Mars 2022

- Référentiels
- Début de procédure
- Information au proche
- Modalités souhaitées par le patient
- En cas de renouvellement exceptionnel

VIII. Questionnement

VIII. Mise en œuvre, intervention, cohésion d'équipes, techniques physiques



7 - La Contention

Durée : 2 jours

Nombre de participants : De 14 maximum

Public concerné : Équipe soignante

Modalités de mise en œuvre : Formation en présentiel

Intervenante : Valérie BRONNEC – IDE somatique

Absence de prérequis



Coût de la formation

Groupe : 1 512€* TTC

Individuel : 432 € TTC

Sur site : 2, route de Rostrenen – 22110 PLOUGUERNÉVEL
Avec accès PMR

**Frais de la formatrice en sus sur site client*



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- De mieux appréhender la douleur : prise en compte, évaluation
- D'optimiser la prise en charge de la douleur d'un point de vue d'équipe
- D'améliorer ses capacités d'écoute et observer les différents comportements douloureux
- De prendre en compte l'histoire de la douleur (aiguë, chronique, type, fréquence...)
- D'améliorer ses connaissances vis-à-vis de la douleur
- D'analyser, comprendre les difficultés, les freins à la prise en compte de la douleur

CONTENU

- **Définition de la douleur**
 - Définition
 - Exercice
- **Historique**
- **Le CLUD**
 - Qu'est-ce qu'un CLUD ?
- **Les causes et les conséquences de la douleur**
 - Exercice
 - Les causes de la douleur
 - Les conséquences de la douleur
- **Les différents types de douleurs**
 - Douleur aiguë
 - Douleur chronique
 - Douleur psychiatrique



8 - La Douleur

CONTENU

- **Moyens de détection et d'évaluation**
 - Échelles
 - Autres moyens de détections
 - Exercice
 - Caractéristique, description de la douleur
 - Mise en situation

- **Moyens de traitements, prise en charge**
 - Les différentes méthodes pour soulager la douleur
 - Les méthodes médicamenteuses
 - Les méthodes dites douces
 - La distraction
 - Le toucher

- **Résumé**



Durée : 1 jour

Nombre de participants : De 14 maximum

Public concerné : Infirmier, Aide-soignant, AMP, Aide à domicile

Modalités de mise en œuvre : Formation en présentiel

Intervenant : Daniel LE BARS – IDE

Absence de prérequis

Coût de la formation

Groupe : 992 €* TTC

Individuel : 283 €* TTC

Sur site : 2, route de Rostrenen - 22110 PLOUGUERNÉVEL
Avec accès PMR

**Frais du formateur en sus sur site client*



9 – La manutention de la personne âgée

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- D'améliorer les pratiques professionnelles liées à la manutention
- D'améliorer le confort des patients en plaçant la mobilisation des personnes âgées dans le cadre d'un soin respectueux

CONTENU

- **En suivant cette formation, le professionnel est en capacité d'agir sur les risques liés à l'activité physique et notamment :**
 - Repérer les différents enjeux pour l'établissement
 - Humains
 - Économiques
 - Réglementaires (D.U., Principes généraux de prévention ...)
 - Comprendre le phénomène d'apparition du risque
 - Accident du travail
 - Maladie professionnelle
 - Repérer les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé
 - Facteurs de risque
 - Facteurs aggravants
 - Respecter les principes de sécurité et d'économie d'effort

9 – La manutention de la personne âgée

Durée : 2 jours

Nombre de participants : De 10 maximum

Public concerné : Personnel soignant travaillant en établissement de soins et/ou d'accueil pour les personnes âgées dépendantes

Modalités de mise en œuvre : Formation en présentiel

Intervenante : **Fabienne GRENET** – Ergothérapeute – Préventionniste TMS – Formatrice PRAP Certifiée INRS

Absence de prérequis

Coût de la formation

Groupe : 1394 €* TTC

Individuel : 398 €* TTC

Sur site : 2, route de Rostrenen – 22110 PLOUGUERNÉVEL
Avec accès PMR

**Frais de la formatrice en sus sur site client*





10 – L'électroconvulsivothérapie

Il est important que les professionnels expliquent et informent l'utilisateur, sur la nature, le but et le déroulement de l'électroconvulsivothérapie (ECT), ses effets bénéfiques et ses effets indésirables, ainsi que les risques possibles.

OBJECTIFS

- Identifier un ECT sur indications, contre-indications, mécanismes d'action, contexte médico-légal et juridique, organisation des soins
- Simulation d'une mise en pratique des soins en électroconvulsivothérapie
- Construire une surveillance de l'électroconvulsivothérapie

CONTENU

- Définition et synonymes
- Historique
- Indications
- Contre-indications
 - Contre-indication absolue
 - Contre-indication relative
- Consentement du patient
 - Loi du 4 mars 2002
- Consultation pré-anesthésique
- Effets secondaires
 - Liés à l'anesthésie
 - Liés à l'ECT
- Équipement de la salle
 - L'équipement anesthésique selon le décret du 5 décembre 1994 et l'instruction du 9 septembre 1996
- Modalités pratiques
 - Appareil utilisé
 - Méthodes utilisées
 - Seuil épiléptogène



10 – L'électroconvulsivothérapie

CONTENU

- Produits utilisés
 - L'agent hypnotique
 - Le curare (Célocurine)
- En cas d'absence de crise
- Traitement d'entretien
- Soins infirmiers
 - Avant
 - Pendant
 - Après

Durée : 1 jour

Nombre de participants : De 12 maximum

Public concerné : Médecins, Infirmiers

Modalités de mise en œuvre : Formation en présentiel ou en distanciel

Intervenante : Valérie BRONNEC – IDE somatique

Absence de prérequis

Coût de la formation

Groupe : 1512 €*TTC

Individuel : 432 € TTC

Sur site en présentiel : 2, route de Rostrenen - 22110 PLOUGUERNÉVEL
Avec accès PMR

**Frais de la formatrice en sus sur site client*





11 – PRAP 2S

Acteur de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteurs Sanitaire et Médico-social

OBJECTIFS

Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes ou par des remontées d'informations sur les risques réels rencontrés dans les situations de travail du quotidien.

À la fin de la formation les participants seront capables de :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- D'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues afin de proposer des solutions
- D'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.
- De participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

CONTENU

En suivant cette formation, le salarié est en capacité d'agir sur les risques liés à l'activité physique et notamment :

- Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles
- Les atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle, les enjeux sociaux, économiques et réglementaires
- Les statistiques : les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Les principes de la prévention des risques
- Les acteurs internes et externes de la prévention
- Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie
- Les gestes et postures dans les postes de travail
- Les éléments déterminants de l'activité physique
- Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail.



11 – PRAP 2S

Acteur de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteurs Sanitaire et Médico-social

CONTENU

- Observation et analyse d'une situation de travail
- Identification des gestes et des postures sur les postes de travail
- Identification des déterminants
- Analyse des déterminants
- Proposition d'amélioration
- Les principes de base d'économie d'effort et leurs limites
- L'évaluation, de l'environnement et les risques encourus lors d'un ALM, de la personne soignée ou aidée afin de la faire participer au maximum de ses possibilités
- Déplacements naturels du patient
- Les enjeux de l'accompagnement
- Les aides techniques à la manutention au regard des situations d'accompagnement

CERTIFICATION DE LA FORMATION

- Certification acteur PRAP 2S sous réserve de la validation des compétences lors des épreuves certificatives d'évaluation en fin de formation.
- Le certificat acteur PRAP 2S délivré au participant est valable 24 mois, et fait l'objet d'un maintien-actualisation des compétences obligatoire « MAC PRAP 2S »

N° d'habilitation N° 1517457/2022/PRAP-2S-01/0/13



11 – PRAP 2S

Acteur de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteurs Sanitaire et Médico-social

Durée : 3 jours + 1 jour

Nombre de participants : De 6 maximum

Public concerné : Toute personne ayant des activités de soins et d'aide.

Modalités de mise en œuvre : Formation en présentiel

Intervenante : **Fabienne GRENET** – Ergothérapeute – Préventionniste TMS – Formatrice PRAP version ALM certifiée par l'INRS

Absence de prérequis

La formatrice adaptera sa prestation à chaque stagiaire, quelles que soient les difficultés ou les situations de handicap

Coût de la formation

Groupe : 2 773 €*TTC

Individuel : 792 € TTC

Sur site : 2, route de Rostrenen – 22110 PLOUGUERNÉVEL
Avec accès PMR

**Frais de la formatrice en sus sur site client*





12 – PRAP IBC

Acteur de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Industrie – BTP – Commerce et Activités de bureau

OBJECTIFS

Cette formation action PRAP IBC a pour objectif d'être acteur de sa prévention, c'est-à-dire de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

Elle implique, de par sa nature, un engagement de l'encadrement ou de l'employeur dans cette démarche de prévention, car elle peut conduire à des modifications aussi bien sur le plan technique qu'organisationnel ou matériel dans l'entreprise.

CONTENU

- **En suivant cette formation, le salarié est en capacité d'agir sur les risques liés à l'activité physique et notamment :**
 - - Connaître les risques liés à son activité ou à son métier
 - - Analyser en détail sa situation de travail
 - - Adopter de bonnes pratiques et des gestes appropriés à la tâche à effectuer
 - - Proposer à son encadrement des améliorations d'aménagement de son poste de travail
 - - Connaître et mobiliser les personnes concernées par la prévention des risques dans l'entreprise.

12 – PRAP IBC

*Acteur de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
Secteur Industrie – BTP – Commerce et Activités de bureau*

CERTIFICATION DE LA FORMATION

- Certification acteur PRAP IBC sous réserve de la validation des compétences lors des épreuves certificatives d'évaluation en fin de formation.
- Le certificat acteur PRAP IBC délivré au participant est valable 24 mois, et fait l'objet d'un maintien-actualisation des compétences obligatoires « MAC PRAP IBC »

N° d'habilitation N° 1517458/2022/PRAP-IBC-01/0/13

Durée : 2 jours

Nombre de participants : De 10 maximum

Public concerné : Salariés qui ont, dans leur activité, une part importante d'activités ou de travail physiques : Manutention manuelle, port de charges, travaux répétitifs, postures de travail prolongées

Modalités de mise en œuvre : Formation en présentiel

Intervenante : **Fabienne GRENET** – Ergothérapeute – Préventionniste TMS – Formatrice PRAP Certifiée
INRS

Absence de prérequis

Coût de la formation

Groupe : 1 418 €* TTC

Individuel : 405 € TTC

Sur site : 2, route de Rostrenen – 22110 PLOUGUERNÉVEL
Avec accès PMR

**Frais de la formatrice en sus sur site client*





13 – MAC PRAP 2S

Acteur de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteurs Sanitaire et Médico-social

OBJECTIFS

Cette formation action MAC (Maintenir et Actualiser ses Connaissances) acteur PRAP a pour objectif d'être acteur de sa prévention, c'est-à-dire de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

Elle implique, de par sa nature, un engagement de l'encadrement ou de l'employeur dans cette démarche de prévention, car elle peut conduire à des modifications aussi bien sur le plan technique qu'organisationnel ou matériel dans l'entreprise.

CONTENU

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

PROGRAMME DE LA FORMATION

_ 1^{ère} demi-journée

- Présentation de la formatrice et des stagiaires / aspects logistiques / objectifs et programme de la formation
- Retour d'expérience : difficultés/ amélioration mise en place
- Réactivation des fondamentaux de la prévention
- PRAP
- Les Principes Généraux de la Prévention
- Acteurs de prévention
- Enjeux, les risques, TMS
- Facteurs de risques



PROGRAMME DE LA FORMATION

13 – MAC PRAP 2S

Acteur de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteurs Sanitaire et Médico-social

_ 2^{ème} demi-journée

- Actualisation de la démarche d'observation et d'analyse de situation de travail : explication et mise en application de la fiche d'évaluation par un cas concret
- Épreuve certificative
- Rappel des Principes de Sécurité Physique et d'Economie d'effort
- Renouvellement des certificats Acteur PRAP IBC (si réussite) et bilan de la formation
- Validité 24 mois

_ 3^{ème} demi-journée

- Rappel de déplacements naturels
- Rappel du schéma décisionnel

_ 4^{ème} demi-journée

- Mise en pratique sur des cas concrets
- Epreuve certificative 2
- Renouvellement des certificats Acteur PRAP 2S (si réussite aux 2 épreuves de certification) et bilan de la formation
- Validité de 24 mois

Durée : 2 jours

Nombre de participants : De 10 maximum

Public concerné : toutes les personnes titulaires d'un certificat d'Acteur PRAP 2S.

Modalités de mise en œuvre : Formation en présentiel

Intervenante : **Fabienne GRENET** – Ergothérapeute – Préventionniste TMS – Formatrice PRAP Certifiée INRS

Prérequis : Chaque stagiaire devra amener pour la formation, un cas concret d'action mise en place dans la structure

Coût de la formation

Groupe : 1 431 €* TTC

Individuel : 409 € TTC

Sur site : 2, route de Rostrenen – 22110 PLOUGUERNÉVEL
Avec accès PMR

**Frais de la formatrice en sus sur site client*



14 – MAC PRAP IBC

Acteur de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Industrie – BTP – Commerce et Activités de bureau

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation action MAC acteur PRAP a pour objectif d'être acteur de sa prévention, c'est-à-dire de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

Elle implique, de par sa nature, un engagement de l'encadrement ou de l'employeur dans cette démarche de prévention, car elle peut conduire à des modifications aussi bien sur le plan technique qu'organisationnel ou matériel dans l'entreprise.

CONTENU ET COMPÉTENCES VISÉES

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

PROGRAMME DE LA FORMATION

_ 1^{ère} demi-journée

- Présentation de la formatrice et des stagiaires / aspects logistiques / objectifs et programme de la formation
- Retour d'expérience : difficultés / amélioration mise en place
- Réactivation des fondamentaux de la prévention
- PRAP
- Les Principes Généraux de la Prévention
- Acteurs de prévention
- Enjeux, les risques, TMS
- Facteurs de risques



14 – MAC PRAP IBC

*Acteur de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
Secteur Industrie – BTP – Commerce et Activités de bureau*

PROGRAMME DE LA FORMATION

_ 2^{ème} demi-journée

- Actualisation de la démarche d'observation et d'analyse de situation de travail : explication et mise en application de la fiche d'évaluation par un cas concret
- Épreuve certificative
- Rappel des Principes de Sécurité Physique et d'Economie d'effort
- Renouvellement des certificats Acteur PRAP IBC (si réussite) et bilan de la formation
- Validité 24 mois

Durée : 1 jour

Nombre de participants : De 10 maximum

Public concerné : Toutes les personnes titulaires d'un certificat d'Acteur PRAP IBC.

Modalités de mise en œuvre : Formation en présentiel

Intervenante : **Fabienne GRENET** – Ergothérapeute – Préventionniste TMS – Formatrice PRAP Certifiée INRS

Prérequis : Chaque stagiaire devra amener, pour la formation, un cas concret d'action mise en place dans la structure

Coût de la formation

Groupe : 910 €* TTC

Individuel : 260 € TTC

Sur site : 2, route de Rostrenen - 22110 PLOUGUERNÉVEL
Avec accès PMR

**Frais de la formatrice en sus sur site client*



15 – Les bases en addictologie

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir ou approfondir sa compréhension du concept d'addictologie
- Savoir repérer le mécanisme de l'addiction
- S'initier aux principes de la réduction des risques, de l'accompagnement et du soin en addictologie
- Identifier les différentes addictions et substances addictives

CONTENU

- Représentations sur les addictions avec ou sans substances
- Comprendre l'addiction
 - Le concept d'addiction selon Aviel GOODMAN
 - Les substances psycho-actives : définition, mode d'action, classification selon les effets psychoactifs.
 - Les différents usages et les modalités de consommations, introduction aux principes de la réduction des risques et des dommages
 - Les addictions comportementales
- Comprendre le patient addicté
 - Le patient, le produit (ou le comportement) et l'environnement : vers une compréhension systémique d'après le modèle initial de Claude OLIVENSTEIN
 - Le parcours de dépendance
- Agir avec le patient addicté
 - Le processus de changement
 - L'approche motivationnelle
 - Les structures ressources
- Introduction à la place et au rôle de l'alcool dans le système familial



15 – Les bases en addictologie

Durée : 3 jours

Nombre de participants : De 15 maximum

Public concerné : Toutes les personnes travaillant auprès des personnes addictées

Modalités de mise en œuvre : Formation en présentiel

Intervenante : **Tiphaine DONIAS** – Chargée de Prévention/formation du service intersectoriel d'addictologie

Absence de prérequis

Coût de la formation

Groupe : 2 580 €* TTC

Individuel : 737€ TTC

Sur site : 2, route de Rostrenen - 22110 PLOUGUERNÉVEL
Avec accès PMR

**Frais de la formatrice en sus sur site client*





16 – Les contentions physiques passives en gériatrie

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appliquer et respecter le cadre réglementaire et le protocole interne
- Repérer les situations à risques
- Connaître les dangers de la contention
- Gérer les situations à risque en proposant des alternatives
- Connaître les modalités de la prescription médicale
- Choisir et utiliser le matériel de contention adéquat
- Organiser un programme de surveillance et d'accompagnement
- Connaître les modalités de réévaluation

CONTENU

Cette formation permet de réactualiser les connaissances de chacun dans la mise en place des contentions en gériatrie. Tout au long de la formation, le lien sera fait entre les protocoles internes de l'AHB et les bonnes pratiques. Le déroulé reprendra les réflexions à mener de manière pluridisciplinaire lors d'une situation complexe, pouvant potentiellement entraîner une contention de la personne âgée.

Les stagiaires auront la possibilité de mettre en place et d'expérimenter les contentions suivantes :

- Idralys (Société idols) ;
- Ceintures abdo-pelviennes au lit et au fauteuil ;
- Combinaison (Grenouillère) ;
- Gilet postural



Cette formation ne traite pas de la mesure d'isolement en psychiatrie et des contentions associées



16 – Les contentions physiques passives en gériatrie

Durée : 1 jour

Nombre de participants : De 9 maximum

Public concerné : IDE, AS, ASL FF AS, Ergothérapeute

Modalités de mise en œuvre : Formation en présentiel

Intervenante : Tiffany NICOLAS – Ergothérapeute

Absence de prérequis

Coût de la formation

Groupe : 608* TTC

Individuel : 174 € TTC

Sur site : 2, route de Rostrenen – 22110 PLOUGUERNÉVEL
Avec accès PMR

**Frais de la formatrice en sus sur site client*





Mme

Melle

Mr

Nom

Prénom

Fonction

E-Mail@.....

Téléphone / / / /

Mode d'exercice dominant > (50%) :

Salarié

Libéral

Mixte

N° RPPS :

ou N° ADELI :

À remplir si le professionnel est enregistré au Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS) ou au répertoire ADELI (arrêté du 27 mai 1998 – Journal officiel du 17 juillet 1998).

ÉTABLISSEMENT

Adresse

Code postal Ville

Nom du Responsable

Intitulé de la formation choisie :

Bulletin d'inscription à renvoyer

Par courrier : AHB Formation - Mme RÉTEUX-GOARVOT Isabelle - 2 route de Rostrenen 22110 PLOUGUERNÉVEL - ☎ 02 96 57 12 40

Par e-mail : isabelle.reteux@ahbretagne.com - ahb.formation@ahbretagne.com



Finistère

Bannalec	APAJH29
Brasparts	ADMR
Brest	Foyer Kerlivet
	Kervallon
	CHRU
	Hôpital des Armées
	Université
	Résidence Delcourt
	SAMSAH
	Mutualité Française 29
Briec	ESAT
	Les Genêts d'Or
Carhaix	ADMR
	CH
	Kan Ar Mor
	EPSMS
	MECS
	Oxyjeunes
Châteaulin	ESAT – Les Genêts d'Or
Chateaneuf du Faou	EHPAD
Concarneau	Résidence Les Vergers
Douarnenez	Kan Ar Mor
	CH
Guipavas	ESAT – Les Genêts d'Or
Kerlaz	IME

Landerneau	Don Bosco
	ADMR
Landivisiau	Les Genêts d'Or
Lannilis	EHPAD
Lesneven	Les Genêts d'Or
Relecq Kerhuon	Les Papillons Blancs
Morlaix	AS Domicile
	CHPM
	ESAT
	F. Massé Trévidy
	Les Genêts d'Or
Plabennec	ESAT
Plomelin	ESAT
Plonéour Lanvern	ESAT
Plonévez-du-Faou	ADMR
Ploudalmézeau	Les Genêts d'Or
Plougourvest	Résidence St Michel
Pont L'Abbé	EHPAD
Quimper	ADAPEI 29
	Conseil Département.
	EPSM Finistère Sud
	CSAPA
Quimperlé	CH
Scaër	APAJH 29
St Martin des Champs	EPSM
St Pol de Léon	ADMR
Taulé	EHPAD



Bégard	Fondation Bon Sauveur
Bourbriac	SAMAD
Callac	EHPAD Verte Vallée
Dinan	EHPAD Pax Coallia
	St Jean de Dieu
	IME Les vallées
Gouarec	Association Yvanne
Guingamp	ADSEVEL
Lamballe	ATHEOL
Languédias	IME
Lannion	AMISEP
Loudéac	ADAPEI
	Lycée Xavier Grall
Le Hinglé	EHPAD
Le Quillio	Le Cosquer
Maël-Carhaix	EHPAD
	Comité d'entraide
Merdrignac	CCAS
	EHPAD
Moncontour	HSTV
Mûr de Bretagne	CCAS – EHPAD
Paimpol	CH
Plaintel	EPSMS

Plémet	EPMS
Plérin	ADAPEI 22
	MDPH 22
Plescop	EPSM
Plœuc-L'Hermitage	Résidence du Coadou
Ploufragan	ESATco
Plouisy	ESATco
Ploumagoar	APAJH22
Rostrenen	IFAS
	EHPAD Mgr BOUCHE
St-Brieuc	APAJH 22
	Centre Jacques Cartier
	Conseil Départemental
	Centre Educatif Beauvallon
	Domicile action
	IME Guy Corlay
	L'Albatros
	Mairie
St Jean Kerdaniel	EHPAD Val d'Or
Ste Tréphine	CEKB
Trébrivan	Maison de retraite
Trémuson	La Tourelle d'Argent
Yfiniac	Clinique Val Josselin

Côtes d'Armor



MORBIHAN

Auray	Saint-Yves
Bréhan	EHPAD Barr Héol
	Kervihan
	Ker Joie
Belle-Ile-en-Mer	Le Palais CH
Caudan	CH Charcot
Cléguérec	EHPAD Belle Étoile
Grand-Champ	FAM
Gueltas	Foyer de Vie Ty Lann
Guémené/Scorff	EHPAD
Guern	Résidence De la Sarre
Hennebont	ADAPEI 56
Lorient	Mutualité Française 56
Melrand	MAPA
Plescop	EPSMS
Ploëmeur	IEM
Plouray	ESAT
Plumelec	IME
Pontivy	AMISEP
	CHCB
	Douar Nevez
	IME Tréleau
	Le Resto
Priziac	SAAD
Quéven	ITEP
St-Avé	EPSM
Séné	IME
Vannes	ADMR 56
	CDE

Morbihan



Ille-et-Vilaine

Bain de Bretagne	IME
Cesson Sévigné	Centre habitat
Fougères	CH
Le Tronchet	Foyer de vie
Montfort/Meu	ESAT
Plélan Le Grand	SSIAD
Redon	ASSAD
	IEM
Rennes	ALAPH
	La Maison des Ateliers
St Malo	Pep35
	CH
Noyal Châtillon/Seiche	FAM

Hors Bretagne

hors bretagne

Albi (81)	Bon Sauveur
Bouguenais (44)	CH
Boulogne Billancourt (92)	Association PromesseS
Challans (85)	CH LVO
Chateauroux (36)	CH
Dreux (28)	CH
Laval (53)	CH
Marseille (13)	Clinique
Nantes (44)	CHU
Niort (79)	IME Le Pré vert
Pau (64)	CDEF
Pontvallain (72)	EHPAD
Samer (62)	IME
Tours (37)	Pôle hébergement de la sauvegarde
Vandoeuvre (54)	IGECAM
Vendôme (41)	CH



AHB FORMATION

association hospitalière de Bretagne

Mis à jour le 14/11/2024



Siège Social de l'Association Hospitalière de Bretagne
Centre Hospitalier - 22110 PLOUGUERNÉVEL
☎ 02 96 57 10 00 - 📠 : 02 96 36 03 24

www.ahbretagne.com

